

Montage, démontage, vérification et utilisation d'un échafaudage roulant



OBJECTIFS

- Respecter les règles de sécurité et connaître la terminologie d'un échafaudage roulant.
- Être capable de monter, utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.
- Savoir réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457.

PUBLIC

- Toutes les personnes amenées à monter, démonter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et au port de charge.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maîtriser la langue française afin de comprendre la notice du fabricant (texte, plans et schéma).

DOC. REMIS

- Clé USB avec support.
- Visa d'Aptitude.
- Attestation de fin de formation.

MOYENS

- Supports numériques.
- Textes réglementaires et normatifs.
- EPI adaptés.

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire théorique (note > à 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques.

DURÉE

- 1 jour (7h) minimum.

TARIF

- A partir de 920 €HT jour groupe.

GROUPE

- 8 pers. max.

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.

THÉORIE

Sensibilisation :

Qu'est-ce qu'une chute ? Les enjeux de la prévention, les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Réglementation applicable sur les échafaudages roulants :

Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), l'arrêté du 21 décembre 2004, la Recommandation R457.

Échafaudage roulant :

- **Les règles du montage, du démontage et de l'utilisation en sécurité :**

L'environnement / Les roues / Les poteaux ou cadres / Les accès / La protection collective / Les planchers / La stabilité / Le contreventement / Les panneaux.

- **La vérification :**

L'examen d'adéquation, de montage et d'installation de l'échafaudage. Les vérifications journalières, de mise ou remise en service et trimestrielles. Le compte-rendu de vérification.

Répartition du temps :

Parties théoriques (30 à 50%) et pratiques (50 à 70%).

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser le montage, le démontage, la vérification et l'utilisation d'un échafaudage roulant en toute sécurité :

Montage d'un échafaudage roulant selon la notice du fabricant :

- Préparation du montage
 - Protéger la zone de travail contre les risques de chute d'objet.
 - Protéger la zone de travail de toute gêne extérieure.
- Méthodologie de travail
 - Exploitation de la notice du fabricant et compréhension.
 - Manipulation et élévation des éléments lors du montage.
 - Montage des éléments constitutifs de l'échafaudage.
 - Les charges admissibles sur l'échafaudage.

Exercices de montage et démontage de l'échafaudage.

Vérification de l'échafaudage à l'aide d'une check-list (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004).

Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant :

- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage.
- Respecter les limites de charges.
- Maintenir l'échafaudage en sécurité.
- Proscrire l'utilisation de façon dangereuse.
- Les dangers de la co-activité.
- Signaler les situations dangereuses.